

Urssaf Ile-de-France
93518 Montreuil Cedex

ASS AQUAREL
3 RUE DE BOURGOGNE
95000 PONTOISE

Nous écrire
Depuis votre espace sur urssaf.fr
Rubrique "Echanges avec mon Urssaf"

Nous contacter
Tél. : 3957
Service 0,12 € / min + prix d'appel
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h

Nous rencontrer
Accueil uniquement sur
rendez-vous via
www.contact.urssaf.fr

*Références à rappeler pour
toute correspondance*

N° de compte
117 1527567247
N° Siret
40793677200042

Référence interne
W4E9EIWLM0

**Recommandé
avec accusé de réception**

En la personne de son représentant légal.

Objet : Décision administrative suite à contrôle - Solde positif

Madame, Monsieur,

Suite au contrôle portant sur la législation de Sécurité sociale, d'assurance chômage et AGS, dont vous avez fait l'objet en tant qu'employeur de salariés pour la période du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2016, une lettre d'observations vous a été adressée par voie recommandée avec AR en date du 24/03/2017 conformément aux dispositions de l'article R 243-59 du code de la Sécurité sociale.

Je vous notifie un crédit de 2081.00 euros.

Périodes	Signe (+ ou -)	Cotisations et contributions chiffrées par l'inspecteur MENDES Virginie
année 2014	-	1 527,00 €
année 2015	-	1 454,00 €
année 2016	+	900,00 €
Total	-	2 081,00 €

ce crédit vous sera remboursé par virement

Si vous entendez contester cette décision, il vous est possible de saisir la commission de recours amiable de l'Urssaf Ile-de-France des motifs de votre réclamation dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, sous peine de forclusion.

Les contestations peuvent être formulées :
- par courrier à l'adresse suivante : TSA 20004 - 93517 Montreuil Cedex

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de l'organisme dont vous dépendez, responsable du traitement.